



Conditions de travail indécentes, salaires de misères :

CONSOMMATEURS SOUTENEZ LES SALAIRES DE QUICK !

www.commerce.cgt.fr

f : **Cgt Quick**

☎ : **06,49,63,07,08, (M'hamed)**

☎ : **06,47,52,36,31, (Jérémie)**

*Mais qui est propriétaire
de Quick ?*

...nous tous !

Le principal actionnaire de Quick n'est autre que **la Caisse des Dépôts et Consignation**, établissement bancaire publique. La CDC, en théorie censée favoriser le développement économique, à en-fait racheté Quick à crédit, et réclame aujourd'hui des taux d'intérêts qui étouffent l'entreprise !

Donc, en résumé, si Quick exploite ses salariés, c'est pour rémunérer un organisme qui fonctionne avec notre argent de **contribuables**, on se fait **donc doublement arnaquer...**

Dans le contexte des élections de 2012, nous interpellons aussi les politiques sur l'utilisation des fonds d'investissements publiques !

On connaît bien les fast-food pour les polémiques sur l'hygiène ou encore la nutrition. Mais ce qu'on connaît moins, c'est l'exploitation en cours à l'intérieur des restaurants, derrière la façade.

La majorité des équipiers polyvalents, ceux-là même qui préparent et servent les menus que vous dégustez, sont à temps partiel, et donc **sous le seuil de pauvreté** (954€/mois en 2009, selon l'INSEE) ! Les étudiants en petits contrat (10h) gagnent 311€/mois, alors qu'au siège, certains touchent plus de 15,000€/mois (48 fois plus) !

Et l'entreprise refuse toujours d'augmenter les salaires...



Mais ça ne suffit pas : **pour faire toujours plus de profits, ils demandent aux équipiers de faire toujours plus, toujours moins nombreux.** C'est aujourd'hui le nettoyage des cuisines qui est la cible des convoitises de la direction. C'est vrai, pourquoi payer des sociétés extérieures, là où les équipiers peuvent faire le travail ? Sans un centime de plus évidemment... et tant-pis pour l'étudiant qui partira une heure plus tard le soir, alors qu'il a cours le lendemain.

C'est pour cela que nous nous tournons aujourd'hui vers vous. **Les consommateurs et les salariés ont des intérêts convergents** : pour une restauration rapide de qualité, il faut des salariés en nombre suffisant, et correctement rémunérés pour qu'ils s'acquittent de leur tâche avec professionnalisme. **Comment exiger un travail parfait à quelqu'un qu'on méprise au quotidien comme sur sa fiche de paye ?**

Mais c'est aussi en-tant que citoyen que nous vous interpellons : **la jeunesse de notre pays mérite mieux que d'être exploitée et piétinée, tout ça pour les beaux yeux de la Finance.** Notre pays mérite mieux, vos enfants méritent mieux...

La CGT revendique (entre autre) :

- **Une prime de nettoyage de 80€/mois**
- **L'extension de la prime d'affectation (95€/mois)**
- **L'extension du Plan Boni (prime en fonction des objectifs)**
- **La diminution des plages de disponibilité, à 2 fois le contrat (actuellement à 3 fois le contrat)**

Soutenez-nous en...

- **en parlant autour de vous**
- **en interpellant les politiques sur le rôle de la Caisse des Dépôts**
- **en interpellant Quick, directement auprès de l'encadrement des restaurants ou à l'adresse mail suivante (chargé des RH) :**
service.consommateurs@quick.fr